

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Conformément à la *Loi sur la sécurité communautaire et les services policiers* et à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, le résumé ci-dessous a été dépersonnalisé afin de supprimer les renseignements personnels des personnes en cause, y compris des plaignants membres du public et des personnes ayant fait l'objet de l'enquête.

RÉSUMÉ DÉPERSONNALISÉ EN VERTU DU PARAGRAPHE 167(2) DE LA LSCSP

Service de police initial :

Date de la plainte :

Type d'enquête :

Renvoi au même service :

Renvoi à un autre service :

Menée par l'APFO :

Enquêtes sur le service renvoyées à :

Résumé dépersonnalisé de la plainte

- Ne pas inclure le nom des plaignants ou des personnes qui ont fait l'objet de l'enquête (c.-à-d. des agents de police ou des agents spéciaux de la Commission des parcs du Niagara mis en cause).
- Ne pas inclure de renseignements personnels, y compris des renseignements qui permettraient d'identifier une personne ou tous renseignements pour lesquels il est raisonnablement prévisible dans les circonstances qu'ils pourraient être utilisés, seuls ou avec d'autres renseignements, pour identifier les personnes susmentionnées (paragraphe 2(1) de la Loi sur la sécurité communautaire et les services de police – définition de « dépersonnalisation »).
- Conformément à la Loi sur la sécurité communautaire et les services policiers, le terme « renseignements personnels » s'entend au sens de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (voir le paragraphe 2(1) de la LAIPVP).

Allégations non fondées relatives au code de conduite

- Énumérer les allégations relatives au code de conduite et les articles pertinents

Décision et motifs

- Fournir les raisons du caractère non fondé des conclusions pour chaque allégation relative au code de conduite.
- S'il y a lieu, inclure des renvois aux preuves invoquées (p. ex. preuves vidéo, politique policière, jurisprudence, formation, preuves corroborantes des témoins, etc.).
- Ne pas inclure des renseignements sur les allégations fondées.